

La culture s'invite à l'école

10 000€

pour financer les dispositifs du centre d'art contemporain Chanot chaque année

7

artistes interviendront dans les classes et au centre d'art contemporain Chanot

Cette année encore, 19 classes de maternelle et d'élémentaire seront invitées à participer aux dispositifs « Création à l'école » et « Condensé d'art » proposés par le centre d'art contemporain Chanot.

Rencontre avec un artiste, réalisation d'une œuvre collective et visite d'exposition au centre d'art permettront à chacun de développer son imagination. Les œuvres des enfants seront ensuite présentées lors de La Petite Expo au mois de mai 2020.



Visite au centre d'art contemporain Chanot



La lettre des écoles novembre 2019

Manger mieux et de manière responsable : c'est possible !

Esprit de Noël : le programme

Marché de Noël

Du 13 au 15 décembre | Place Maurice Gunsbourg

Spectacle de son et lumière

Du 20 au 25 décembre | Façade de l'Hôtel de Ville, place Maurice Gunsbourg

Concert de la chorale CHAM Senghor sous la direction de Céline Taverne

Vendredi 20 décembre à 17h30 | Église Saint-Pierre Saint-Paul

Concert de la maîtrise du conservatoire

Vendredi 20 décembre à 18h30 | Place Maurice Gunsbourg

Clamart sur glace

Du 21 décembre au 5 janvier | Place Aimé Césaire

Du 28 décembre au 12 janvier | Place Maurice Gunsbourg

Écrivez au Père Noël

La boîte destinée à recevoir les lettres au Père Noël sera à la disposition des enfants du 5 au 18 décembre sur la place Maurice Gunsbourg. N'oubliez pas de bien préciser votre adresse pour recevoir une réponse du Père Noël !



Jean-Didier BERGER

Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Patrice RONCARI

Adjoint au Maire
chargé des Affaires
scolaires et périscolaires
Conseiller territorial

On le sait, le sujet de l'alimentation est une préoccupation de plus en plus partagée dans notre société et elle l'est encore plus à propos de nos enfants. Savoir ce qu'il y a dans leur assiette, d'où viennent les aliments et si l'hygiène dans la production et le transport des repas est bien respectée, sont autant de questions légitimes pour les parents.

Dans notre rôle de fournisseur de repas aux écoles, nous y portons bien évidemment une attention particulière. La notation « très satisfaisante » - notation maximale- que vient d'attribuer le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à la cuisine centrale de Clamart en matière d'hygiène, vient récompenser notre exigence dans ce domaine.

C'est avec cette même ambition que nous avons renforcé la place du bio dans les menus scolaires et travaillons à ce qu'il y en ait toujours davantage. Notre objectif est que les écoliers clamartois bénéficient d'une alimentation de qualité, en complément de démarches responsables. La sensibilisation aux bonnes habitudes tels que la lutte contre le gaspillage et le tri sélectif - pour lequel une expérimentation commencera prochainement dans trois écoles - est également un axe important de notre action.

Manger mieux et de manière responsable, tel est notre souhait pour les enfants clamartois.

Accueillir les enfants en situation de handicap

À Clamart, un accompagnement personnalisé est proposé aux enfants en situation de handicap dans les crèches et dans les écoles.

6 130€

pour le financement du transport des élèves en situation de handicap au conservatoire

Des activités de qualité

Au-delà des locaux et du matériel pédagogique acquis pour les élèves et les professeurs des 2 classes ULIS de Clamart (unités localisées pour l'inclusion scolaire), la Ville met en œuvre des moyens supplémentaires pour leur permettre l'accès à des activités pédagogiques de qualité. Ainsi, depuis la fin du mois de septembre, la Ville finance le transport des élèves aux 11 séances prévues au Conservatoire Henri Dutilleux.

Un accueil personnalisé

Formation du service d'accompagnement et d'information pour la scolarisation des élèves handicapés, partage d'expériences et échanges entre animateurs... La sensibilisation des équipes d'animation permet à la Ville de proposer un accueil qui répond au mieux aux besoins des enfants en situation de handicap. Actuellement, 45 enfants accompagnés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) bénéficient d'un accueil personnalisé pendant les temps périscolaires. Les animateurs veillent également à adapter les activités aux enfants souffrant d'un trouble de la santé ou du comportement qui n'est pas officiellement pris en charge avec la MDPH.

Des animateurs toujours mieux formés

Des activités éducatives contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants sont proposées dans les accueils de loisirs le mercredi et après l'école, comme la pratique de l'anglais, du sport et de l'art.

Pour mener à bien ce projet pédagogique, les animateurs se sont retrouvés lors d'un séminaire au mois d'octobre. Ils ont pu ainsi se perfectionner sur différentes thématiques : gestion des émotions, place de l'enfant, chant...

Parcours sportif : un programme varié

Éveil corporel, jeux de ballons, sports collectifs, de raquette... sont au programme du parcours sportif mis en place pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Proposé le mercredi et après l'école, il offre une approche complète de la pratique sportive, autant au travers des compétences de savoir-faire que de savoir-être.

Inscription auprès des accueils de loisirs.



Voir la vidéo sur clamart.fr, rubrique « Infos et démarches », « école et périscolaire »

Du nouveau dans les cantines !

Une hygiène irréprochable

Des contrôles officiels du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sont régulièrement effectués dans le cadre du dispositif « Alim'confiance » tout au long de la chaîne alimentaire et permettent de connaître le niveau d'hygiène des établissements de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires. Au mois d'octobre, la cuisine centrale de Clamart qui approvisionne les cantines scolaires et les crèches a reçu le résultat « très satisfaisant ». Cela correspond au plus haut niveau de notation.

Pour en savoir plus : alim-confiance.gouv.fr

Limiter le gaspillage alimentaire

Dès ce mois-ci, les écoles élémentaires Charles de Gaulle, Galliera et Rochers seront équipées de tables de tri pour une période test. Les bio-déchets seront ensuite pesés et analysés afin de mettre en place des actions visant à les diminuer. Cette nouveauté s'accompagne d'animations de sensibilisation auprès des enfants ainsi que d'une formation des équipes des offices. Par ailleurs, la généralisation du pain bio dans les cantines a entraîné une diminution du gaspillage.

Installation d'une nouvelle ligne de self à l'école Jean Monnet

Après l'école Senghor l'année dernière, c'est au tour de l'école Jean Monnet de renouveler sa ligne de self. Les enfants ont pu en profiter dès le retour des vacances de la Toussaint.



Niveau d'hygiène



TRÈS SATISFAISANT

5 000

repas préparés chaque jour par la cuisine centrale pour les crèches, les écoles et les clubs Améthyste

Sensibiliser à la santé bucco-dentaire

Le centre de santé Auvergne mène une campagne de prévention bucco-dentaire et d'éducation pour la santé. Dans ce cadre, tous les enfants de grande section de maternelle scolarisés dans les écoles publiques de Clamart et le plus grand nombre d'enfants d'élémentaire sont examinés.



Plus de 750 élèves en classes de découverte

La Ville participe au financement des classes de découverte. Ainsi, 757 élèves de maternelle et d'élémentaire partiront à la montagne, au bord de la mer, ou participeront à des classes de poney.

300 000€

par an pour le financement des classes de découverte